

Paris, le 12 février 2026

Référence : 20260212

Dossier suivi par Catherine GREMILLET, directrice de l'ANEB

Madame la Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des négociations internationales sur le Climat et la Nature,
Madame la Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté Alimentaire,

Vous nous avez sollicités pour contribuer à vos travaux visant une expression claire et structurante du Gouvernement sur la place de l'eau en agriculture, et nous vous en remercions.

Nous souhaitons tout d'abord exprimer la conviction de tous les élus impliqués au quotidien dans les démarches collectives de planification de la gestion de l'eau : **les consensus territoriaux stables sont indispensables pour accompagner au mieux les transitions** vers un équilibre entre le cycle de l'eau, l'activité humaine et les milieux, assurant un cadre serein de développement. Ces consensus sont le fruit de dialogues et de partages permanents, organisés sur le long terme au plus près du terrain, particulièrement fragilisés aujourd'hui par des annonces qui remettent en question les fondamentaux partagés d'une nécessaire gestion de l'eau en bien commun. Nous avons en ce sens également contribué et voté favorablement le vœu du Comité national de l'eau qui se tenait hier, le 11 février.

Par ailleurs, dans une démarche assurément constructive, nous souhaitons être **force de proposition pour parvenir à des décisions équilibrées et à assurer un accompagnement adapté pour chaque acteur et pour l'équilibre des milieux**.

Les perturbations du cycle de l'eau sont fortes, résultantes en particulier des choix d'Aménagement et de développement économique, du dérèglement climatique. Elles ont des conséquences dramatiques tout particulièrement sur notre santé, sur le climat social, sur notre économie et sur notre environnement et cadre de vie, ce qui nous impose d'agir en responsabilité. **Le lien stratégique entre l'eau et l'agriculture ne doit pas être traité de manière sectorielle mais de manière intégrée, dans le cadre d'une gestion de l'eau en bien commun, en impliquant chaque échelle territoriale de gestion par bassin versant et l'ensemble des acteurs compétents.**

LES PETITS RUISEAUX FONT LES GRANDES SOLIDARITÉS

INONDATIONS | CLIMAT | BIODIVERSITÉ | AMÉNAGEMENT | GOUVERNANCE

Nous ne pouvons plus nous contenter d'une réaction à chaque crise, qu'elle soit climatique, agricole, sociale, sanitaire ou autre. Les crises sont en effet de plus en plus récurrentes, et nous devons y répondre de manière structurelle.

Nous devons nous organiser pour **une décision et une action collective, globale et transversale, au plus proche de nos territoires**. Qualité, quantité, milieux et risques sont indissociables. Tous les niveaux de collectivités, l'Etat, les usagers et les citoyens ont un **intérêt commun à agir**.

Toute décision sectorielle qui ne s'intègre pas dans une dimension globale ne fera qu'accentuer les tensions et les déséquilibres, alors que nous devons plus que jamais accompagner les transitions au service de l'intérêt commun.

Nous appelons de nos vœux que **soit renforcée la gouvernance à l'échelle la plus adaptée** : celle du bassin versant. De manière très concrète, nous proposons le déploiement sur tout le territoire national d'un outil particulier : le « **projet politique collectif d'intérêt commun de bassin** », élaboré et coordonné par les CLE et les EPTB en associant l'ensemble des parties prenantes, dans lequel l'agriculture pourra pleinement s'intégrer. Il se traduira de manière opérationnelle dans le cadre de programmations pluriannuelles. Il permettra de **renforcer la complémentarité et la subsidiarité de l'action, et de simplifier les démarches pour plus d'efficacité**.

La Conférence « l'Eau dans nos territoires » doit nous permettre de poser les jalons pour parvenir à une telle gouvernance, structurante et respectueuse de nos spécificités territoriales.

Nous nous tenons à votre disposition pour nous rencontrer et exposer plus en détail notre approche. Nous vous prions de recevoir nos plus respectueuses salutations.

Bruno FOREL, président de l'ANEB.



LES PETITS RUISEAUX FONT LES GRANDES SOLIDARITÉS

INONDATIONS | CLIMAT | BIODIVERSITÉ | AMÉNAGEMENT | GOUVERNANCE

ANEB – 22 rue de MADRID, 75008 PARIS – www.bassinversant.org